

CONTRIBUTIONS À L'ARGUMENTAIRE DU COMMUNAUTAIRE À BOUTTE!

Document produit par le comité le Politique du RRASMQ, mai 2026

De **nombreuses ressources alternatives** ont été **mobilisées et en grève** dans le cadre du **Communautaire à boutte**, et nous tenons à saluer tout le travail de mobilisation, d'organisation et de communications qui a été réalisé par l'ensemble du Communautaire à boutte : c'est colossal! La campagne a notamment permis de **visibiliser le manque de financement** et ses conséquences au sein du milieu communautaire, un enjeu important face auquel nous sommes tout à fait solidaires et concernés! **Toutefois, nous nous inquiétons du fait que le discours public est demeuré largement centré sur les conditions de travail, alors que le mouvement communautaire autonome dépasse la seule réalité des travailleuses et travailleurs** : il repose aussi sur **l'engagement des membres, l'implication citoyenne et la transformation sociale** à laquelle il contribue au cœur des communautés.

À ce moment charnière, il nous semble qu'élargir notre discours, c'est un enjeu de solidarité au sein de nos groupes et de nos communautés, mais aussi une façon de **protéger notre autonomie face à des discours qui voudraient faire du communautaire une simple extension du réseau des services publics**. En effet, la grande visibilité du mouvement a donné lieu à une couverture médiatique généralement favorable au communautaire, mais a aussi fait remonter un contre-discours qu'on sent depuis un moment dans les orientations de l'État et qui nous préoccupe. **Ce document se veut donc une contribution (à compléter par toutes les intéressé-es!) à un message plus inclusif, qui met en valeur le rôle fondamental de l'action communautaire autonome dans les communautés.**

1 Voici [un exemple](#) qui met l'accent sur la fusion d'organismes, la professionnalisation des services et des CA. Mais on a entendu le même discours chez Luc Ferrandez, Mario Dumont, etc. Ça se traduit dans des discussions quotidiennes: combien d'entre nous ont une réponse rapide à offrir quand on nous dit que les CA du communautaire seraient donc plus efficaces avec plus de professionnels, ou qu'on nous demande comment le communautaire est "autonome" s'il est financé par le gouvernement et pourquoi l'État payerait pour quelque chose s'il décide pas comment ça marche? Etc.

Les groupes communautaires, dont les ressources alternatives en santé mentale font partie, jouent un rôle irremplaçable :



Ils renforcent le tissu social local.



Ils favorisent l'inclusion, le pouvoir d'agir et la citoyenneté.



Ils répondent à des besoins réels là où les services institutionnels ne suffisent pas



Regroupement des
ressources alternatives
en santé mentale
du Québec

Milieux de vie

Les groupes communautaires sont des milieux de vie, pas uniquement des milieux de travail.

Les **membres**, les **personnes accompagnées**, les **citoyennes et citoyens** sont au cœur de leur mission.

Porte-voix légitimes

Ces personnes sont les **premières concernées** par l'existence et le financement adéquat des groupes.

Elles sont des **porte-voix légitimes** pour témoigner de l'impact concret du communautaire.

Un message mobilisateur doit donc être porté avec et par les membres, et non seulement en leur nom. C'est pourquoi nous invitons les organismes et leurs alliés à agir comme agents d'influence dans les cellules locales, au sein des concertations régionales et dans toute instance où le mouvement communautaire est discuté et représenté.

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME C'EST UN BIEN COLLECTIF, UN PROJET DE SOCIÉTÉ ET UN LEVIER DE TRANSFORMATION SOCIALE, QUI INCLUT TOUS LES CITOYENS.NES DU QUÉBEC

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES REVENDICATIONS

1

CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU COMMUNAUTAIRE

ENJEU : réduction du mouvement à une simple “lutte de salarié·es” pour du salaire.

- On réclame de meilleures conditions de travail parce qu'on veut **des conditions de vie dignes pour tous et toutes**. Nos organismes luttent contre la pauvreté, et pour la justice sociale; c'est une contradiction inacceptable qu'ils contribuent à placer des personnes dans des situations de précarité et de pauvreté, et donc à produire ce qu'on dénonce.
- Les organismes sont autonomes dans la détermination des conditions de travail.² Certains organismes ont fait le choix d'offrir de meilleures conditions de travail, en réduisant les activités, ou en assumant que l'organisme devrait éventuellement fermer si l'État ne finançait pas davantage.³ Face aux trous béants du filet social, c'est toutefois un **dilemme de plus en plus impossible**.
- Lutter pour des conditions de travail décentes, c'est aussi **lutter contre l'épuisement** qu'on vit face au **mandat impossible** qu'on est en train de nous donner. Le communautaire ne peut pas jouer son rôle si aucune mesure structurante n'adresse la croissance des inégalités, la crise du logement et la sécurité alimentaire, notamment. C'est comme tenter d'éponger l'eau sous un robinet qui coule.

● ● EN RÉSUMÉ :

On ne lutte pas uniquement pour “nos” conditions de travail, on se bat pour un milieu communautaire en santé, cohérent avec ses principes et capable de remplir ses missions.

² Selon la formulation, quand on dit qu'on lutte pour de meilleures conditions de travail ou qu'on réclame les conditions de travail que le réseau public pour des tâches similaires, ça laisse entendre qu'une autre instance que l'organisme décide directement des salaires. C'est un terrain glissant, qui peut amener le public à une double lecture : déresponsabilisation interne de l'organisme, d'une part, et perte d'autonomie de l'autre, soit l'État comme employeur de fait. On finit par renforcer, implicitement mais significativement, l'idée de cooptation par le gouvernement.

³ C'était l'objectif notamment de la campagne: <https://lechoiximpossible.org/communiques/>

ENJEU : confusion entre financement des conditions salariales et financement de la mission globale

- Financer la mission, c'est permettre une **vie démocratique et associative**, où les membres s'impliquent, apportent leur vécu et leur expertise, et décident des orientations pour que les moyens répondent aux besoins des gens.
- Ce qu'on veut, c'est la **pérennité des organisations** : un financement suffisant bénéficie directement aux membres pour permettre une agilité pour accompagner les personnes dans leur globalité, et une réponse adaptée à la croissance et à la complexité des besoins.
- Les frais liés aux opérations (locaux, activités, frais comptables etc) sont toujours supérieurs à l'indexation du financement, ce qui résulte en un **appauvrissement progressif de nos organismes**.

● ● EN RÉSUMÉ :

Financer la mission globale et indexer ce financement à la hauteur réelle des augmentations des coûts, c'est investir dans l'accueil, le soutien et l'implication des citoyens.nes, pour que les solutions déployées proviennent de la communauté elle-même

ENJEU : perception du communautaire comme simple prestataire de services.

- L'action communautaire autonome est **une innovation démocratique à célébrer!** Parce qu'ils agissent par, pour et avec leurs communautés, ce sont des lieux agiles, où la consultation, la réalisation et l'évaluation sont intégrés en continu dans les actions.
- Ils sont **des lieux d'apprentissage de la démocratie, d'appartenance, de réalisation de soi**, où les cheminements individuels sont imbriqués dans des transformations collectives. Les instances de participation contribuent au moins autant à réaliser la mission que les activités.
- C'est parce que ce sont des **organismes enracinés, issus des enjeux et défis locaux** de chaque communauté, qu'ils produisent des réponses diversifiées et adaptées à leur contexte. Si on crée de gros ensembles complexes, on s'éloigne de l'échelle humaine où les gens, sans formation spécifique, peuvent s'impliquer, contribuer, apprendre et créer à partir de leur expérience et de leur besoin.

● ● EN RÉSUMÉ :

Le communautaire autonome est une richesse collective, un outil démocratique au service des forces et des besoins présents au sein des collectivités.

ENJEU : ce qui nuit à l'autonomie, ce n'est pas seulement la précarité du financement; ce sont aussi les pressions mises sur les modes de gestion, les moyens qu'on déploie, le discours qu'on tient, etc.

- **Les forces du communautaire sont distinctes** de celles du réseau public et nous n'avons pas le même rôle. Quand l'État tente de réduire le communautaire à un fournisseur de services pour ses objectifs, **il risque d'y étendre ses propres défauts** (lourdeur bureaucratique, décalage entre l'intention et l'impact de pratiques, etc.) et de nuire à la capacité des communautés de répondre aux enjeux qui émergent.
- **L'impact de la prévention**, du soutien et de tous les petits gestes réalisés au quotidien dans nos ressources pour agir en amont **ne se chiffre pas à une échelle locale**, mais dans des enquêtes populationnelles. Tenter d'orienter nos actions par des mesures de volume des services offerts pour mieux chiffrer notre contribution, c'est faire disparaître une part essentielle de ce qui fait notre action.
- L'ancrage local des groupes communautaires dans l'ensemble des régions du Québec, c'est une opportunité pour le gouvernement d'avoir accès à l'impact de ses politiques sur les gens, et de recueillir des solutions élaborées sur le terrain. **C'est dans l'intérêt de l'État et de la population de maintenir la capacité des organismes de jouer ces rôles.**

● ● EN RÉSUMÉ :

Sans autonomie réelle, le financement devient un outil de contrôle plutôt qu'un levier de transformation sociale, et on perd une part essentielle de la contribution que peut avoir l'action communautaire autonome.

ENJEU : Préciser un pilier stratégique de quoi? De transformation sociale!

- Au-delà des services individuels offerts, le communautaire autonome **agit sur des causes de la détresse**. Le renforcement des capacités, la création ou le soutien à des lieux d'appartenance et d'implication, la sensibilisation et l'éducation populaire, l'action collective, ce sont des outils de transformation sociale qui ne font pas que répondre à la détresse, mais qui participent à adresser ce qui la crée.
- Nos organismes sont la source d'une multitude de pratiques créatives issues directement des communautés: ce sont des **lieux d'innovation continue** qui **s'adaptent rapidement aux enjeux émergents** ou aux situations de crise. Ils sont des facteurs de résilience collective importants.
- Nos organismes contribuent à **réduire les tensions sociales et les crises** en s'assurant de rejoindre et d'inclure les personnes en difficulté, plus marginalisées ou isolées; et de répondre à des besoins auxquels le réseau public ne répond pas. On voit que plus l'État coupe dans le filet social, plus il finit par investir dans des mesures sécuritaires qui amplifient les problèmes sociaux, plutôt que de les résoudre; évitons ce cercle vicieux!

● ● EN RÉSUMÉ :

Financer le communautaire, ce n'est pas une dépense, c'est investir dans des communautés résilientes, solidaires et démocratiques.